



Une enquête sur le péage urbain : quel objectif ?

Le Département des Transports de la République et canton de Genève va initier une enquête auprès de la population du Grand Genève pour étudier l'éventuelle mise en place d'un péage urbain sur le territoire. Au-delà de la méthode, où l'on regrettera l'absence de concertation sur une mesure qui aura un impact sur la mobilité transfrontalière, nous – élus du Genevois français – nous nous interrogeons sur la portée et les objectifs d'une telle mesure.

L'initiative du Département des Transports de la République et Canton de Genève pour la réalisation d'une enquête sur la mise en place d'un péage urbain n'a fait l'objet d'aucune concertation entre le Conseil d'Etat genevois et les autorités françaises. Tout en reconnaissant la légitimité du Canton de Genève à prendre des initiatives sur son territoire, la méthode interroge sur la capacité du Canton de Genève à mener une enquête sur le territoire français sur un sujet éminemment transfrontalier.

Alors que notre région connaît une croissance significative du nombre de déplacements, les autorités doivent travailler sur toutes les pistes permettant d'améliorer la mobilité des usagers. Ainsi l'étude d'un péage urbain ne doit pas être un sujet tabou.

Pour autant, l'enquête suscite en elle-même une question centrale : quel est l'objectif réel recherché ?

Nous craignons vivement que cette mesure ne serve – comme cela est mentionné dans le communiqué de presse – qu'à désengorger « le cœur d'agglomération genevoise », sans prendre en compte les besoins du territoire franco-valdo-genevois, d'un million d'habitants.

Depuis plusieurs décennies, nous militons pour une amélioration de l'offre de transport en commun à l'échelle transfrontalière, seul moyen pour fluidifier le trafic, améliorer la qualité de l'air, réduire les impacts sur la santé, sur la sécurité, sur la croissance économique d'une trop forte congestion telle que nous la connaissons sur l'ensemble de notre bassin de vie.

Force est de constater qu'aujourd'hui, cette offre de transport en commun – même avec l'arrivée prochaine du Léman Express – est loin de rivaliser avec des agglomérations de taille comparable, comme Stockholm ou Milan par exemple. Les transports en commun pour être performants doivent se penser à l'échelle du Grand Genève et faire l'objet d'un financement commun.

Contact presse

Frédéric BESSAT

Tél. : +33 (0)630 91 64 08

frederic.bessat@genevoisfrancais.org

www.genevoisfrancais.org



Dès lors, pourquoi travailler sur la mise en place un péage urbain sans être plus précis sur les mesures d'accompagnement nécessaires au succès de la mesure? Cette mesure fonctionne dans les agglomérations qui ont déjà une offre de transport en commun performante, véritable alternative à la voiture. Elle sert à financer l'offre et les services à la mobilité. En contrepartie du péage, les usagers bénéficient d'un service performant.

Le Grand Genève n'est malheureusement pas dans cette situation. Un péage urbain pourrait certes fluidifier les rues basses de Genève mais, faute d'une offre en transport en commun performante sur tout le bassin de vie, augmenterait sans nul doute les effets de congestion partout ailleurs. C'est ce qui se passe aujourd'hui à Londres où si le centre-ville est fluidifié, les problèmes de congestion demeurent tout autour.

En outre, nous rappelons que la Confédération suisse a déjà émis un avis mitigé sur la possibilité d'un péage urbain à Genève, dans son rapport intitulé « Tarification de la mobilité – Rapport relatif à l'évaluation de la possibilité de réaliser des projets pilotes », dont voici un extrait : « l'approche du canton de Genève sur les modalités de mise en œuvre d'incitations tarifaires pour résoudre les problèmes de circulation ne rejoint que partiellement les principes de bases et les objectifs fixés par le Conseil fédéral dans le rapport sur la tarification de mobilité ».

Nous réitérons nos priorités, partagées par les élus franco-valdo-genevois dans le cadre du Projet de territoire Grand Genève 2016 – 2030 : améliorer l'offre de transport en commun, définir des solutions de mobilités alternatives au tout voiture, réduire les points de congestion, améliorer la qualité de l'air.

Nous souhaitons également que le Conseil d'Etat, avant d'initier cette enquête, précise ses objectifs réels et ses intentions avec la mise en place d'un péage urbain à Genève. Nous réitérons ainsi notre forte opposition à la mise en place d'un péage urbain à la frontière, ce qui reviendrait à pénaliser les travailleurs frontaliers dont Genève a besoin et qui, pour certains d'entre eux, n'ont pas pu trouver de résidence à Genève faute d'une offre de logements suffisante.

Nous souhaitons enfin que cette question soit traitée au sein du GLCT Grand Genève, instance à même d'étudier ce sujet à l'échelle franco-valdo-genevoise. Nous sommes vigilants quant à l'avancée du dossier pour le bien des parties françaises mais également du bassin de vie.

Contact presse

Frédéric BESSAT

Tél. : +33 (0)630 91 64 08

frederic.bessat@genevoisfrancais.org

www.genevoisfrancais.org